

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFGICT CGT n° 125

Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel



Mercredi 30 avril 2014

... Edito



**15 mai
Journée
d'action
Unitaire**

Sommaire :

Edito : En mai, lutte comme il te plait !

Orga : Congrès Ugict

Revendic : Elections ordre / IDE, IBODE, Puer /
médico-technique / Encart options / Sages-femmes

UGICT : Site Internet Ugict

En mai, lutte comme il te plait !

Le discours de politique générale du premier ministre, sa recherche obsessionnelle de 50 milliards d'économies de dépenses pour répondre aux injonctions européennes confortent si besoin était la colère de la CGT.

Le **1er mai** sera un moment d'expression et de lutte.

Le **15 mai**, à l'appel de la quasi-totalité des organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, FA FPT, FO) la mobilisation est proposée dans les trois versants de la Fonction publique, **Pour les salaires, l'emploi, les missions publiques, contre l'austérité**. Le gel du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, les économies sur la protection sociale, la santé, les restrictions sur les services publics sont des attaques contre les personnels de la fonction publique. Le 15 mai, c'est une réaction de défense... **Le 15 mai c'est pour l'augmentation immédiate de la valeur du point, la fin des suppressions d'emplois et des créations partout où c'est nécessaire, la reconnaissance des qualifications et l'amélioration des déroulements de carrière, des mesures fortes contre la précarité, des moyens pour les services publics et leurs missions...**

Les mesures annoncées par le premier ministre remettent en cause les concrétisations des réingénieries en cours pour les professions de notre secteur, c'est le refus de la reconnaissance des qualifications, du niveau des formations et diplômes, des responsabilités importantes assumées quotidiennement... Toutes les professions, cadres et techniciennes de la santé et du social sont bafouées avec de telles annonces...

Face à la surdité persistante du gouvernement, face à sa soumission aux diktats financiers, face à son mépris des personnels de la fonction publique qui servent tous les jours le public, l'heure est donc résolument à l'action.

C'est dans ce contexte de défense des intérêts des salarié-e-s, dans le contexte de lutte que se tiendra le congrès de l'Ugict du 20 au 23 mai à Dijon...

Le point sur l'organisation.

**Le congrès de l'Ugict se déroule
du 20 au 23 mai à Dijon.**

Le mandatement est en cours de finalisation dans les syndicats, les départements, les régions.

Il reste encore des possibilités de mandats disponibles notamment dans les régions de l'Est de la France, à proximité de la tenue du congrès...

Le secrétaire général de la CGT participera à deux moments de ce congrès qui se déroulera dans une période de réactions fortes aux agressions gouvernementales et patronales.

Ce sera aussi un temps fort de réflexions et de propositions dans la perspective des élections professionnelles de la fin de l'année. L'audience de la CGT, la représentativité de notre organisation passe aussi par notre influence dans les catégories ingénieurs, cadres et technicien-ne-s.

Le congrès de l'Ugict, c'est utile et efficace pour toute la CGT...

Le coin du revendicatif....

Élections ordre infirmier :

En 2008, lors des précédentes élections toute la profession était appelée à voter c'est-à-dire, à l'époque, 498000 infirmier-es ! La participation avait déjà démontré un refus de cet ordre par une participation limitée à 13% et 68 370 infirmières avaient voté le 24 avril 2008. Lors du scrutin de 2014, seulement 29 547 infirmiers ont voté soit moins de 5% de la profession infirmière qui est, au dernier recensement de la DRESS, près de 595594 professionnel-le-s. C'est un désaveu cinglant ! La ministre doit en tenir compte, même gratuits, les ordres nous n'en voulons pas ! Un communiqué de presse a été réalisé par la CGT.

IDE, IBODE, Puer :

Le collectif s'est réuni le 10 avril. Le débat a porté sur les conditions de la formation initiale notamment sur les questions de l'encadrement des étudiant-e-s en stage, sur le « tutorat ». Il va réaliser les expressions pour les élections professionnelles de la fin de l'année. Les thèmes abordés seront : la réingénierie de la formation IDE et son évolution, la reconquête de la pénibilité du métier public-privé, les conditions d'exercice et le travail en 12H, la reconnaissance de la qualification et sa traduction salariale, le rejet des ordres professionnels. Il y a aussi la mobilisation pour la tenue du stand CGT lors du salon Infirmier qui se tiendra à Paris juste avant les élections des 5, 6 et 7 novembre.

Médico-techniques :

MER (Manipulateur en électroradiologie) : Compte-rendu du comité de suivi LMD au Ministère. 50% de conventionnement de lieux de formation signés avec les universités. Après la ré-ingénierie, mise en place du diplôme unique : accélération des conventions. Le grade licence permet une évolution universitaire.

Tech de laboratoire : constat très néfaste de l'accréditation ! Retour de l'enquête : 26 établissements ont répondu ce qui représente un retour d'environ 140 questionnaires. L'analyse des résultats va être faite rapidement. Faire un lien avec l'actualité notamment les conséquences des 21 milliards d'économie sur la Sécurité sociale...

PPH (Préparateur en pharmacie hospitalière) : Une commission issue du privé a été reçue par la DGOS, le 20 mars 2014, pour aborder la formation des PP en officine et des hospitaliers. Aucun représentant de la CGT présent ! Une demande d'entrevue à la DGOS devra être envisagée.

Encart Options :

Le numéro du mois d'avril porte sur les infirmier-ère-s spécialisé-e-s, IADE, IBODE, Puéricultrice. Il permet de faire le point sur les propositions portées par la CGT pour ces catégories et de donner les éléments sur la réunion tenue au ministère sur l'élargissement des compétences des IBODE.

La CGT revendique pour les infirmier-ère-s spécialisé-e-s :

- L'exclusivité de fonction des IBODE et puéricultrice à l'instar des IADE depuis le décret d'actes de 2002.
- La reconnaissance en Master pour les IBODE et les puéricultrices comme pour les IADE.
- Une réelle reconnaissance de la qualification et de l'engagement de la responsabilité pour tous les salarié-es.

Sages-femmes

Dans le cadre de l'ouverture des négociations sur le statut et la revalorisation salariale de la profession de sages-femmes, la DGOS a organisé des rencontres bilatérales avec les organisations syndicales. La CGT a été reçue le 15 avril. Les négociations ont débuté le 29 avril, le ministère prévoit entre trois et cinq réunions pour une publication potentielle des textes cet été.

La CGT a réaffirmé les propositions construites avec des professionnel-le-s notamment une réelle et substantielle augmentation indiciaire, un déroulement linéaire de la carrière permettant à tout-e-s les sages-femmes de passer du premier grade au grade d'avancement, une CAP spécifique pour les sages-femmes... . A suivre !

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...

Le site Internet de l'Ugict !

A peine trois mois après la dernière évolution, l'équipe communication de l'Ugict-CGT effectue l'état des lieux des usages et pratiques et fait évoluer à nouveau le site web.

En page d'accueil du site, le « carrousel » est simplifié et allégé.

Toujours en page d'accueil, directement sous le carrousel, vous trouverez désormais trois colonnes thématiques dont les contenus changeront chaque semaine en fonction de l'actualité. Vous trouverez aussi trois onglets

avec 1) un fil d'actu de tous les derniers articles 2) les articles les plus lus 3) notre fil twitter qui reprend l'essentiel de l'actualité économique, sociale et juridique qui concerne les ingés cadres et techs. En global, la page d'accueil est allégée pour faciliter la navigation entre les contenus. Enfin, la place de l'image est encore augmentée, et le design épuré, afin de valoriser les fonctionnalités essentielles.

Site de l'UGICT CGT : www.ugict.cgt.fr

